Appel unitaire

La colère des quartiers populaires est légitime

samedi 25 avril 2020, par Mouvements (France) (Date de rédaction antérieure : 23 avril 2020).

Dans la nuit du 19 au 20 avril, plusieurs quartiers populaires ont connu des nuits de révolte.

La veille au soir, un homme a failli perdre sa jambe à Villeneuve-la-Garenne après une violente tentative d'interpellation policière et c'est bien cela qui a mis le feu aux poudres.

Les populations qui vivent dans les quartiers populaires sont en première ligne face à la crise sanitaire : elles sont parmi celles qui travaillent dans les « secteurs essentiels », celles qui permettent à notre société de ne pas s'effondrer aujourd'hui.

Pourtant, les inégalités sociales, déjà criantes, sont renforcées par la gestion du coronavirus et vont exploser avec la crise économique et sociale à venir. Ce dont témoigne déjà, entre autres, la surmortalité particulièrement élevée en Seine-Saint-Denis depuis le début de l'épidémie.

Les discriminations racistes, déjà insupportables, sont renforcées par l'impunité policière et les violences et humiliations se multiplient dans les quartiers populaires. On peut y ajouter le couvre-feu discriminatoire imposé aux habitant·es de ces quartiers par la ville de Nice. Ces injustices flagrantes sont documentées, nul ne peut les ignorer.

Alors nous le disons très clairement : nous refusons de renvoyer dos-à-dos les révoltes des populations dans les quartiers populaires et les violences graves et inacceptables exercées par la police.

Nous n'inversons pas les responsabilités et nous le disons tout aussi clairement : ces révoltes sont l'expression d'une colère légitime car les violences policières ne cessent pas.

Les inégalités et les discriminations doivent être combattues avec vigueur et abolies : avec les populations des quartiers populaires, nous prendrons part à ce juste combat pour l'égalité, la justice et la dignité.

Le 23 avril 2020

Premières organisations signataires :

ATTAC, Association pour la taxation des transactions financières et l'action citoyenne

ATMF, Association des travailleurs maghrébins de France

CCIF, Collectif contre l'islamophobie en France

Cedetim, Centre d’études et d’initiatives de solidarité internationale

CGT, Confédération générale du Travail

CGT de la Cité nationale de l’Histoire de l’immigration

Collectif de la Cabucelle, Marseille

Collectif du 5 novembre – Noailles en colère, Marseille

Collectif du 10 novembre contre l’islamophobie

Comité Adama

CNT-SO, Confédération nationale du Travail-Solidarité ouvrière

CRLDHT,Comité pour le respect des libertés et des droits de l’homme en Tunisie

Ensemble !

FASTI, Fédération des Associations de solidarité avec toutes et tous les immigré·es

Fédération SUD éducation

Fédération SUD PTT

Fédération SUD-Rail

Féministes révolutionnaires

Femmes égalité

Femmes plurielles

FO Sauvegarde de l’enfance 93

FTCR, Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives

FUIQP, Front uni des immigrations et des quartiers populaires

JJR, Juives et juifs révolutionnaires

Marche des solidarités

Mémoires en marche, Marseille

Mouvement La révolution est en marche

Mwasi, Collectif Afroféministe

NPA, Nouveau parti anticapitaliste

Le Paria

PCOF, Parti communiste des ouvriers de France

PEPS, Pour une écologie populaire et sociale

SNPES-PJJ FSU, Syndicat national des personnels de l’éducation et du social PJJ de la FSU

SQPM, Syndicat des quartiers populaires de Marseille

UCL, Union communiste libertaire

Union locale villeneuvoise, Villeneuve-Saint-Georges

UJFP, Union juive française pour la paix

Union syndicale Solidaires

UTAC, Union des Tunisiens pour l’action citoyenne